

# NUSAB

FORUM  
ONU FEMMES

QUESTION  
Assurer l'accès de toutes à des  
emplois de qualité

SOU MIS PAR  
Délégation Danoise

L'Assemblée Générale,

*Observant* que, la violence à l'égard des femmes et des filles demeure la violation des droits humains la plus répandue au monde, touchant plus d'une femme sur trois.

*Constatant*, une montée des mouvements de lutte contre les droits et des groupes antiféministes qui promeut l'extension de lois et politiques régressives et une recrudescence des attaques contre les défenseurs et les activistes en faveur des droits humains des femmes.

*Rappelant* que, dans ce contexte l'élimination de la violence à l'égard des femmes pourrait sembler inimaginable, mais est réalisable, en réduisant à grande échelle les violences faites aux femmes en promouvant l'égalité juridique des sexes en renforçant les droits des femmes et des filles.

*Conseillant*, ainsi de revaloriser la place des femmes sur la place social-professionnelle, juridique et politique en rappelant leurs nombreuses répressions face à la liberté de droit. Ainsi si les femmes ont toujours travaillé, leur travail n'a pas toujours été officiellement comptabilisé comme tel avant l'essor de la féminisation des emplois en 1960.

*Préconisant*, dès le plus jeunes âges des filles un accès aux ressources éducatives avec une remise à niveau de la qualité des infrastructures. En stimulant, les études longues notamment dans le domaine scientifique où les femmes ne représentent qu'un quart des chercheurs dans le monde.

*Suggérant*, la restriction des barrières à l'embauche des femmes, en sanctionnant légalement les recruteurs discriminants les femmes et en créant un quotas de femmes dans chaque entreprise.

*Incitant*, l'ouverture de certaines professions quasiment exclusivement exercées par des hommes. Et l'ouverture aux hauts de la hiérarchie socioprofessionnelle pour les femmes souvent confrontées au temps partiel ou au chômage.